



Numéro de résolution
ou annotation

**Règlements de la Municipalité de la
Paroisse de Saint-Jude**

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 392-2003 ÉTABLISSANT LA
TARIFICATION DES PERMIS**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Jude a le pouvoir d'établir la tarification des permis;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 4 août 2003;

EN CONSÉQUENCE,

2003-09-111 Sur la proposition de M. le conseiller Gaston Ravenelle
Appuyée par Mme la conseillère Carmen Côté-Talbot
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'ADOPTER le règlement numéro 392-2003 comme suit:

ARTICLE 1

Lors de l'émission des permis, les coûts suivants seront appliqués:

CONSTRUCTIONS NEUVES

Maison d'habitation	65,00 \$
Bâtiment pour fins commerciales, industrielles et gouvernementales	125,00 \$
Établissement de production animale	125,00 \$
Bâtiment de ferme	40,00 \$
Bâtiment accessoire	30,00 \$
Maison mobile ou modulaire	50,00 \$
Piscine creusée	40,00 \$

RÉNOVATION OU MODIFICATION D'UNE CONSTRUCTION

Maison d'habitation	25,00 \$
Bâtiment pour fins commerciales, industrielles et gouvernementales	50,00 \$
Bâtiment accessoire ou de ferme	20,00 \$

DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

Bâtiment principal	25,00 \$
Bâtiment accessoire	20,00 \$

AUTRES

Fosse septique et champs d'épuration	25,00 \$
Installation d'une piscine hors-sol	20,00 \$
Déplacement d'une construction	20,00 \$
Enseigne ou panneau-réclame (construction, installation, modification ou entretien)	20,00 \$
Tout autre permis non déjà spécifié	20,00 \$



Numéro de résolution
ou annotation

Règlements de la Municipalité de ~~la~~
~~Paroisse de~~ Saint-Jude

VENTE SAISONNIÈRE

Installation d'un kiosque pour la vente des produits de la ferme (coût annuel)	30,00 \$
Vente de garage	15,00 \$

ARTICLE 2

Le présent règlement abroge tout autre règlement relatif aux
mêmes dispositions.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Fait et passé à Saint-Jude, ce 2 septembre 2003.



André Cyr
maire


Francine Gilbert
secrétaire-trésorière

2003-08-04	:	avis de motion
2003-09-02	:	adoption
2003-09-03	:	avis public